

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU
18 JUIN 2014

Membres en exercice : 48 titulaires
48 suppléants

Membres présents : 27 titulaires
16 suppléants

Délibération n°241 du Comité syndical

4. Compte administratif 2013

Le Comité syndical doit délibérer avant le 30 juin 2014, sur l'approbation du Compte administratif 2013 :

Celui-ci fait apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement	déficit -	26 311,77 €
Section d'investissement	excédent +	67 317,86 €

Ces résultats correspondent à ceux du Compte de gestion du comptable du Syndicat mixte pour le SCOTERS.

Après avoir entendu le rapport de Jacques BIGOT,

Considérant que M. Etienne WOLF a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Jacques BIGOT, Président, s'est retiré pour laisser la présidence à M. Etienne WOLF pour le vote du compte administratif, conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

*Le Comité syndical
sur proposition du Président
après en avoir délibéré
à l'unanimité*

Vu le compte de gestion présenté par le Trésorier du Syndicat mixte,

Approuve le Compte administratif du Syndicat mixte pour le Schéma de cohérence territoriale de la région de Strasbourg pour l'exercice 2011 tel que figurant au document joint en annexe et dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Section de fonctionnement – Dépenses

Chapitres

011 Charges à caractère général	77 242,88 €
	205 794,16 €
	160 000,00 €

012 Charges de personnel et frais assimilés	36 060,16 €
65 Autres charges de gestion courante	479 097,20 €
042 Opé. d'ordre de transferts entre sections	
TOTAL	

Section de fonctionnement – Recettes

Chapitres

74 Dotations, subventions et participations	433 795,00 €
77 Produits exceptionnels	17 998,76 €
64 remboursement sur charges de SS	991,67 €
	—————
TOTAL	452 785 ,43 €

Résultat de l'exercice	- 26 311,77 €
Résultat reporté	66 237,30 €
Résultat de fonctionnement cumulé	39 925,53 €

Section d'investissement – Dépenses

Chapitres

20 Immobilisations incorporelles	29 966,33 €
21 Immobilisations corporelles	523,74 €
TOTAL	30 490,07 €

Section d'investissement – Recettes

Chapitres

10 Dotations, fonds divers et réserves	61 747,77€
040 Opé. d'ordre de transferts entre sections	36 060,16€
	—————
TOTAL	97 807,93 €

Résultat de l'exercice	+ 67 317,86 €
-------------------------------	----------------------

Résultat reporté
Résultat d'investissement cumulé

+ 104 596,37 €
+ 171 914,23 €

Certifié exécutoire compte tenu de :
La transmission à la Préfecture le **- 2 JUIL. 2014**
La publication le **- 2 JUIL. 2014**
Strasbourg, le **- 2 JUIL. 2014**

Le Président
Jacques BIGOT

